

Correction – Développement construit

La République gaullienne (1958-1969)

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant comment le général de Gaulle exerce le pouvoir et transforme la France de 1958 à 1969.

1. Comprendre le sujet

La consigne associe deux idées : la manière dont de Gaulle exerce le pouvoir (un pouvoir personnel, appuyé sur le lien direct avec le peuple) et ce qu'il transforme (fin de la guerre d'Algérie, institutions, politique de grandeur, modernisation). Les bornes sont celles de sa présidence : 1958, retour au pouvoir ; 1969, démission. Mots-clés : référendum, suffrage universel direct, politique de grandeur, indépendance nationale, mai 1968. Un bon plan : un pouvoir fort appuyé sur le peuple, une France transformée, puis un pouvoir contesté jusqu'au départ de 1969. Le hors-sujet serait de raconter la vie de De Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale ou de décrire la crise de mai 1958 en détail.

2. Les repères à mobiliser

- Janvier 1959 : de Gaulle entre en fonction comme président de la République
- 13 février 1960 : premier essai nucléaire français, dans le Sahara
- Avril 1961 : échec du putsch des généraux à Alger
- 18 mars 1962 : accords d'Évian
- Octobre 1962 : référendum sur l'élection du président au suffrage universel direct
- 22 janvier 1963 : traité de l'Élysée avec l'Allemagne de l'Ouest
- 1966 : retrait du commandement intégré de l'OTAN
- Avril 1969 : échec d'un référendum, démission de De Gaulle

3. Le plan

1. Un pouvoir fort, appuyé sur le peuple

- Le lien direct avec les Français : télévision, référendums.
- La fin de la guerre d'Algérie : échec du putsch (1961), accords d'Évian (1962) approuvés par référendum.
- Le référendum d'octobre 1962 : élection du président au suffrage universel direct.

2. Une France transformée

- La politique de grandeur : arme atomique (1960), retrait du commandement intégré de l'OTAN (1966).
- La réconciliation franco-allemande : traité de l'Élysée (1963).
- La modernisation pendant les Trente Glorieuses : nouveau franc (1960), équipements, industrie.

3. Un pouvoir contesté

- 1965 : de Gaulle mis en ballottage par Mitterrand.
- Mai 1968 : crise étudiante et sociale, puis victoire gaulliste aux législatives de juin.

- Avril 1969 : échec du référendum sur les régions et le Sénat, démission.

4. Le développement construit rédigé

De 1958 à 1969, le général de Gaulle dirige la France et la Ve République, qu'il a lui-même fondée. On parle de République gaullienne. Nous verrons comment il exerce un pouvoir fort appuyé sur le peuple, puis comment il transforme la France, enfin comment ce pouvoir est contesté jusqu'à son départ.

Tout d'abord, de Gaulle gouverne en s'adressant directement aux Français, par la télévision et surtout par le **référendum**. Il règle ainsi la guerre d'Algérie : après l'échec du putsch des généraux en 1961, les **accords d'Évian** de mars 1962, approuvés par référendum, mènent à l'indépendance algérienne. En octobre 1962, après un attentat contre lui au Petit-Clamart, il fait adopter par référendum l'élection du président au suffrage universel direct, ce qui renforce sa légitimité.

Ensuite, de Gaulle veut rendre à la France sa grandeur. Il la dote de l'arme atomique, dont le premier essai a lieu en 1960 dans le Sahara, et quitte en 1966 le commandement intégré de l'**OTAN** pour affirmer l'indépendance nationale face aux États-Unis. Il scelle la réconciliation avec l'Allemagne de l'Ouest par le traité de l'Élysée en 1963. À l'intérieur, l'État accompagne la croissance des Trente Glorieuses : création du nouveau franc en 1960, grands équipements, modernisation de l'agriculture et de l'industrie.

Enfin, ce pouvoir personnel est de plus en plus contesté. En 1965, lors de la première élection présidentielle au suffrage universel, de Gaulle est mis en ballottage par François Mitterrand avant d'être réélu. En **mai 1968**, une révolte étudiante puis une grève générale paralysent le pays : de Gaulle dissout l'Assemblée et ses partisans remportent largement les élections de juin. Mais en avril 1969, les Français rejettent par référendum son projet de réforme des régions et du Sénat : il démissionne le lendemain.

En conclusion, de 1958 à 1969, de Gaulle installe durablement la Ve République, met fin à la guerre d'Algérie et modernise la France, mais son pouvoir personnel finit par lasser une partie des Français. Ses institutions lui survivent : Georges Pompidou lui succède dès juin 1969.

Le piège de ce sujet. Beaucoup de copies affirment que de Gaulle quitte le pouvoir à cause de mai 1968. En réalité, il gagne les élections de juin 1968 ; il démissionne en avril 1969, après l'échec d'un référendum.